

PARIS 1 IV^e Dans un communiqué publié ce lundi, l'Hôtel de Ville annonce que le rendez-vous, qui se tient tous les dimanches dans les halles du marché aux fleurs de l'île de la Cité, fermera définitivement le 31 décembre.

Le marché aux oiseaux, c'est (bientôt) fini !

PHILIPPE BAVEREL

CEST PAR UN SIMPLE communiqué publié ce lundi matin, à 8 h 54, que la mairie de Paris a annoncé la « fermeture définitive » le 31 décembre, du marché aux oiseaux qui a lieu tous les dimanches dans les halles du marché aux fleurs Elizabeth-II de l'île de la Cité. Cette annonce, qui fera l'objet d'un vote en Conseil de Paris en novembre prochain, n'est pas une surprise puisqu'un vœu adopté par le Conseil de Paris le 3 février dernier, au nom du « bien-être animal », avait déjà acté le principe de la fermeture de cet espace.

Les amateurs trouvent sur ce marché, créé au XIX^e siècle, (« dernier lieu de vente de ce type sur le domaine public », souligne l'Hôtel de Ville) des oiseaux et d'autres petits animaux, comme des rongeurs. Les dix derniers oiseaux en-

core présents le dimanche bénéficieront d'« un accompagnement, une majorité d'entre eux ayant commencé à diversifier leur activité », indique la municipalité.

« Une avancée historique et une grande victoire »

Tout en précisant que « les travaux de réflexion à l'identique des halles du marché aux fleurs commenceront fin 2024 », Ariel Weil (PS), maire de Paris centre, se félicite de la suppression de « ce marché qui n'avait de marché que le nom, où beaucoup d'infractions et de fraudes avaient été constatées (ventes d'espèces protégées...) et où les conditions de présentation des animaux n'étaient pas acceptables ». L'élu rappelle aussi que le Conseil de Paris centre a voté « à l'unanimité » le 25 janvier, le principe de la fermeture de ce marché.



LP/PB

Cofondatrice de l'association de défense des animaux PAZ (Paris Animaux Zoopolis), dont la pétition demandant la fermeture du fameux mar-

ché avait recueilli environ 3 000 signatures, Armandine Sanvisens salue « une avancée historique et une grande victoire ». Et ajoute : « Nous som-

Paris (IV^e), le 30 janvier.
« Beaucoup d'infractions et de fraudes avaient été constatées », selon la municipalité, telle que la vente d'espèces protégées.

mes opposés à toute forme de marchandisation des animaux, que ce soit sur les marchés, dans les animaleries ou dans les salons comme Animal Expo qui a lieu les 1^{er} et 2 octobre (ce samedi et ce dimanche) au parc floral (XIV^e). »

Au marché aux fleurs, les quelques fleuristes interrogés ne regretteront pas, semble-t-il, les marchands d'oiseaux. « Ça nous arrange car nous n'aurons plus à retirer nos étalages le samedi soir pour laisser la place aux oiseaux le dimanche avant de tout réinstaller le lundi matin », répond avec franchise Bruno, qui se présente comme « jardinstre » sur l'île de la Cité de-

puis trente-cinq ans. Ce marchand déplore aussi les conditions d'exercice de ce commerce singulier : « Nous entendons les oiseaux hurler toute la journée dans leurs toutes petites cages. Ils sont aussi transportés dans des conditions épouvantables. Sans oublier les vendeurs à la sauvette qui vendent des oiseaux rares en se cachant derrière nos véhicules. »

Fleuriste spécialisée dans la lavande, Martine remarque : « Commu dans le monde entier, le marché aux oiseaux attire des visiteurs. Mais pour la condition animale, ce n'est pas top ! Ceci dit, ce n'est pas mieux dans les oiselleres qui elles, restent autorisées. » Marchande de fleurs elle aussi, Nadège se souvient « avoir vu des touristes me rapporter trois jours plus tard l'oiseau qu'ils avaient acheté le dimanche ! » ■